

L'auto-école AG Conduite utilise pour ses formations et l'évaluation de départ un simulateur de conduite FAROS modèle EF-ULTRA . Ce simulateur permet d'avoir une évaluation complète des aptitudes du futur stagiaire, basé sur les critères définis ci-dessous.

ÉVALUATIONS DES CAPACITÉS ET APTITUDES

PRÉAMBULE

- ▶ il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation .
- ▶ le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- ▶ les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
- ▶ il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- ▶ les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- ▶ les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvements avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

LES CATÉGORIES DE CRITÈRES ÉVALUÉS

- ▶ Les facteurs de volonté et de motivation (aptitude volitive)
- ▶ Les aspects émotionnels et affectifs (aptitude conative)
- ▶ Les capacités de transfert
- ▶ Les connaissances techniques et de sécurité
- ▶ Les capacités cognitives d'attention dirigée et de mémorisation
- ▶ Les capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation

LE QUESTIONNAIRE

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.
Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

LES FACTEURS DE VOLONTÉ ET DE MOTIVATION (APTITUDE VOLITIVE)

Questions	Critères évalués	Attribution de points
Satisfaction de sa situation professionnelle/ ou de ses apprentissages	Sentiment d'auto-efficacité personnelle	Si la réponse est « plutôt oui », la personne gagne 1 point, car avoir ce sentiment renforce l'image de soi et les motivations. Si la réponse est « plutôt non », pas de point attribué, mais pas de point perdu.
Pratiques sportives ou culturelles ; ancienneté et fréquence	Implication volontaire et persévérance	A chaque réponse positive est attribué 1 point ; chacune ayant un sens concernant la force de cette implication. Sinon, pas de point attribué mais pas de point perdu.
Énoncé des raisons pour apprendre à conduire	Motivation à suivre une formation à la conduite	Des points positifs sont attribués aux raisons professionnelles, au plaisir de conduire, à la passion des véhicules, à l'acquisition d'indépendance, la recherche de sécurité. Des points négatifs sont attribués aux réponses sur les différentes sources d'obligation (parents, famille). Pas de cumuls. Mais possibilité de neutralisation (un plus annule un moins).
Rythme d'apprentissage	Implication volontaire	À un rythme soutenu est attribué un point positif. Pas de point négatif attribué.

LES ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS (APTITUDE CONATIVE)

Questions	Critères évalués	Attribution de points
Comment réagissez-vous face à l'échec	Etat d'esprit positif Persévérance Dévalorisation Fuite Critique de tiers	Point positif attribué sur les réactions positives Neutre sur le besoin de soutien Point négatif sur réactions négatives Pas de cumuls mais, possibilité de neutralisation (un + annule un moins)
Facilité perçue et caractère contraignant ou aspect agréable de l'apprentissage	Image de soi Emotion positive ; plaisir à apprendre Sensation de contrainte	Point positif si image de soi positive, si apprentissage perçu comme agréable Neutre si peu contraignant Point négatif attribué si contrainte, perception de difficulté et apprentissage perçu comme rébarbatif Points pour chaque question
Intérêt et attirance pour la conduite	Emotion positive et valorisation	Point positif sur émotion positive et valorisation Point négatif si pas d'attraction pour la conduite
Peur de conduire	Emotion négative et ressenti d'émotion négative	Point négatif si expression de peur de conduire
Pensez-vous savoir... Pensez-vous connaître les opérations...	Capacité d'auto-évaluation justifiée Ou excès de confiance sur-estimation de soi	Point positif si l'auto-évaluation s'avère juste Point négatif si sur 2 questions au moins les réponses ne correspondent pas à la capacité

LES CAPACITÉS DE TRANSFERT

Questions	Critères évalués	Attribution de points
Possession de permis	Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation	Le nombre de points attribué est graduel, sans se cumuler. De 1 à 2 points en fonction du caractère plus étendu des compétences. Pas de permis possédé : pas de gain mais pas de perte de points.
Permis B annulé	Compétences techniques et situationnelles	2 points attribués
Expérience de conduite auto	Compétences techniques et situationnelles	Points positifs selon la régularité déclarée Pas de points négatifs attribués
Passager avant, usage de deux-roues et d'engins à moteur	Capacités de perception d'indices Compréhension de situations de circulation	Points positifs attribués pour le passager avant, l'usage de deux-roues à moteur, et en fonction de l'ancienneté Pas de points négatifs
Fréquence d'utilisation des deux-roues, intérêt pour la conduite	Compétences techniques	Point positif attribué Pas de point négatif

LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET DE SÉCURITÉ

Questions	Critères évalués	Attribution de points
Connaissances	Connaissances des procédures de manipulation d'un véhicule	Points attribués en cas de réponse juste par question Pas de point négatif attribué
Sécurité	Connaissance d'une règle de sécurité	Point positif attribué en cas de connaissance de la règle Pas de point négatif attribué

LES CAPACITÉS COGNITIVES DE PRISE D'INFORMATION, D'ATTENTION DIRIGÉE ET DE MÉMORISATION D'INFORMATIONS À PARTIR DE VUES FIXES DE SITUATIONS DE CIRCULATION

Les situations photos	Critères évalués	Attribution de points
10 situations présentées durant 4"	Exactitude ou erreur sur la prise d'information Attention dirigée Mémoire de travail	Pour chaque situation, il y a une information évidente (regard directeur central) : pas de points attribué Pour l'information relevant d'une attention dirigée (regard latéral et mobile) : 1 point attribué Pour une information erronée : 1 point négatif

LES CAPACITÉS COGNITIVES DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS DES SITUATIONS DE CIRCULATION

Les situations vidéos	Critères évalués	Attribution de points
S1, S2, S3, S4	Perception et sélection d'indices	2 ou 3 niveaux d'attribution 1 point pour l'information principale 0 pour une information neutre -1 point pour information secondaire
S5, S6, S7, S8	Compréhension de situation	2 ou 3 niveaux d'attribution 1 point pour l'information principale 0 pour une information neutre -1 point pour information secondaire
S9, S10, S11, S12	Capacité de prévision et d'anticipation	2 ou 3 niveaux d'attribution 1 point pour l'information principale 0 pour une information neutre -1 point pour information secondaire
S13, S14	Capacité d'évaluation de distances et de vitesses	1 point attribué ou enlevé selon la réponse
S15, S16	Capacité décisionnelle	1 point attribué ou enlevé selon la réponse
Temps de réponse moyen	Efficience du temps de réaction et de traitement cognitif	1 point si le temps moyen de réponses aux situations vidéo est < 5" - 1 s'il est > à 5"
Q.45, Q.46, Q.47	Capacité visuo-spatiale position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers	1 point par réponse juste -1 point par réponse erronée.
Q.48, Q.49, Q.50	Capacité visuo-spatiale dynamique Evolution du véhicule dans l'espace	1 point par réponse juste -1 point par réponse erronée.

Cette évaluation d'1 heure permet de définir le volume d'heures de conduite nécessaire à acquérir le niveau requis pour passer l'examen de conduite.

ÉVALUATION DE DÉPART
s/Véhicule terrestre

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 60 minutes, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, qu'elle soit en ligne ou non, une évaluation de départ d'1h est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette heure d'évaluation permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire.

-1 Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

-2 Items évalués

Cette évaluation portera sur:

- vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos compétences psychomotrices ;
- vos motivations.

-3 le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée sous la forme suivante :

- un enseignant, un véhicule, un parking.

- 4 informations du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site interne.

L'évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préalable.

5/5